



LIGNIERES en BERRY

BULLETIN N° 3
SEPTEMBRE 2020

BUDGET

Le budget unique de la commune pour l'année 2020 a été approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal du 30 juillet. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues pour l'année. Le document budgétaire peut être consulté sur simple demande auprès du secrétariat général en mairie.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 500 000 euros regroupant les impôts locaux, les dotations de l'État et les recettes de prestations rendues. Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Les bases peuvent être modifiées par les services fiscaux. Pour rappel : les taxes d'enlèvement des ordures ménagères ne sont pas votées par le conseil municipal.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 500 000 euros. Nous y reviendrons lors d'une présentation plus détaillée de ce budget dont l'ambition est d'assurer l'entretien et la sécurité des équipements publics et l'amorce de la revitalisation de notre commune.

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Depuis notre installation, la municipalité s'est attachée à rendre la ville propre et à effectuer des travaux d'entretien. Bien sûr, il reste à faire. Nos concitoyens ont pu remarquer certaines réalisations :

Halle : Pose de filets de protection pour éviter les salissures causées par les pigeons.

Marquages au sol : Interdictions de stationner et passages piétons

Centre ville : Redressement et fixation de balustres de protection

Place de la Paix : Nettoyage du Monument aux morts et consolidation des jeux pour les enfants dans l'attente de leur prochain remplacement.

Entretien du jardin réalisé par la communauté de communes ABC (Arnon Boischaut Cher).

Chapelle Notre-Dame-de-Pitié : restauration de la porte (19^e siècle) et nettoyage de la statue extérieure.

Cimetières Saint-Blaise et Le Réveillon : nettoyage et mise à disposition de quatre arrosoirs dans ce dernier

La « Croix Verte », le parvis de l'église ainsi que **plusieurs trottoirs** ont été traités au nettoyeur à haute pression.

École primaire : travaux de réfection des sanitaires et du chauffage ainsi que modification de l'accès au niveau de l'interphone.

Salle de musique de l'Harmonie, rue des Ligneris : pose d'un nouveau revêtement de sol, peintures intérieures et pose de radiateurs (fournis par l'Harmonie).

Camping : nettoyage et peinture de bâtiments.

Malgré les interventions de nettoyage, certains espaces publics, notamment les trottoirs, restent parés de quelques herbes. Les agents communaux et communautaires ne peuvent pas tout faire et les produits toxiques sont proscrits.

La municipalité appelle les habitants à des gestes citoyens : que chacun arrache les herbes présentes devant chez lui en vue d'un agréable voisinage.

De plus, chaque riverain a l'obligation d'entretenir ses arbres, arbustes ou haies, dès lors qu'ils sont en bordure de voie publique, ainsi que son terrain, plus encore si celui-ci se trouve à côté d'une autre propriété. Les riverains de l'Arnon sont également tenus d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives.

En cas de difficultés physiques ou d'absence de propriétaire d'un terrain voisin, n'hésitez pas à prévenir la mairie.

* * *

INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE

En vue de l'arrivée de la fibre optique prévue pour 2021 sur l'ensemble de la commune, des armoires doivent être installées dans certains emplacements. Prochainement, des câbles aériens et souterrains ainsi que des boîtiers de façade seront mis en place, avec l'accord des propriétaires. Lors de la mise en fonction, il faudra vous adresser à un fournisseur internet pour en bénéficier. Cela ne nécessitera en aucun cas le changement de vos appareils tels que télévision, ordinateur...

* * *

TRANSPORT DES ENFANTS DE MATERNELLE

Suite au maintien de l'école maternelle au Champ de Foire, le conseil municipal prend en charge entièrement le transport par bus des petits allant à la cantine du collège.

* * *

REVITALISATION DU CENTRE BOURG

Une commission extra-municipale dite comité pour la revitalisation du centre-ville s'est réunie 2 fois en juillet dernier afin qu'élus et habitants participants, issus de tous les quartiers, réfléchissent en groupes de travail sur des points importants tels que la circulation, le stationnement, l'habitat, mais aussi le commerce, l'éclairage public, l'école, etc. Le travail de cette commission permettra l'élaboration du Plan de Revitalisation du centre-ville avec la collaboration des services de l'État.

* * *

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

13 juillet : Marché très animé à Lignières grâce à la présence de nos commerçants et producteurs locaux et à la contribution de nombreuses associations.

Avec les Thiaulins de Lignières, La Ribote, un échassier et les ânes Grands Noirs du Berry menés par l'équipe de Michel Mercier, ligniérois et touristes ont profité de ce moment de convivialité. Le propriétaire du château a très gentiment ouvert ses grilles à cette occasion.

SOCIÉTÉ AGRIP



Éric TOUZET au volant de son tracteur AGRIP
© Romain PERSONNAT

Fleuron historique de l'inventivité et du savoir faire industriel français, la société AGRIP fabrique depuis 1930 des tracteurs innovants. Le tracteur forestier dernier né et exposé au début de 2020 au palais de l'Élysée en est l'exemple frappant. Mais AGRIP brillamment dirigée par Patricia Perrochon cherche de nouveaux débouchés et des partenariats. Le 5 août dernier Loïc Kervran député de la circonscription a adressé une lettre cosignée par l'ensemble des parlementaires du Cher à la direction du groupe EDF pour attirer son attention sur la situation d'AGRIP « spécialisée dans la fabrication des tireurs de lignes à haute tension ». Lors de sa réunion du 11 septembre le conseil municipal a évoqué cette situation remerciant le député pour son action en soulignant l'importance que représente l'existence de cette société à Lignières tant du point de vue industriel qu'humain.

14 Juillet : célébration de la Fête Nationale et remises de galons et de casques en présence de la sous-préfète de Saint-Amand-Montrond, Claire Maynadier, du député Loïc Kervran, de nombreux maires des communes environnantes, du chef d'escadron Nicolas Fenech, de l'adjudant chef André Thorel, commandant brigade de proximité, du lieutenant de sapeurs-pompiers, Sébastien Menet, de l'adjudant-chef, Christophe Charpentier, du caporal-chef Pierre Soudy, de la caporale, Céline Monnoury, de l'Harmonie de Lignières dirigée par Alain Gougry qui a joué pour la première fois un 14 Juillet.

* * *

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La municipalité étudie le retour de la collecte des déchets verts, les conditions pour en bénéficier seront déterminées lors d'un prochain conseil municipal.
Pour rappel : l'écobuage est interdit par arrêté préfectoral. Cependant, en cas de difficulté, prévenir la mairie.

* * *

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Centre socio-culturel rue de l'Ange Blanc - Tél : 02 48 60 20 84

Horaires : lundi – mercredi – jeudi – vendredi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30.

Avec ses 9 bénévoles, la bibliothécaire organise tout au long de l'année, de multiples activités dont les matinées contes, les bébés lecteurs et un atelier d'écriture.

L'accès à la Bibliothèque Municipale est soumis à un droit de 5 € uniquement pour les adultes. Gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans.

Le dimanche 11 octobre : exposition sur les champignons, troc plantes/grainothèque.

ÉCOLE DE MUSIQUE - MUSIQUE EN BOISCHAUT MARCHE – MBM

L'école de musique rouvre ses portes le 21 septembre 2020.

Contact : musicenboischautmarche@gmail.com – Tél : 02 45 58 00 28

* * *

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Vous pouvez nous soumettre vos idées et doléances.

A l'accueil de la Mairie, un imprimé « votre avis nous intéresse » est à votre disposition.

Vous pouvez aussi nous écrire par mail : commune.lignieres@wanadoo.fr

Le maire et les élus sont à votre disposition en mairie et en ville.

* * *

DIFFUSION DU BULLETIN MUNICIPAL

Nous avons choisi de distribuer ce numéro 3 dans votre boîte à lettres afin de faire connaître ce bulletin municipal à l'ensemble des habitants.

Lieux de diffusion pour les prochains numéros : MAIRIE - Bibliothèque Municipale - Office de Tourisme - Maison des Services - Boulangerie SOULAS - Boucherie DUBREUIL - CARREFOUR Market - Librairie LE MORVAN - ATS - Pharmacie ALIBERT - Pharmacie VERDURON

* * *

VISITES DE QUARTIERS

Nos rencontres avec les Ligniérois se sont avérées fructueuses et nous les remercions de leur accueil. Nous allons poursuivre nos visites dès le 21 septembre selon le planning défini ci-dessous :

- **Mercredi 23 septembre** : *Route de Bourges – Plaunay – Le Belvédère – Les Sablons - Les Quatre-chemins – Saint-Thibault – Les Génévriers – Le Plessis - Les Barats – La Baraterie – Chassepain – Chemin des Vignes*
- **Jeudi 24 septembre** : *Chassepain – Chamort – Les Saulniers – La Theuratte – Les Pornais - Maison Rouge – Le Trait – Les Gerfaux – Nohant – La Laiterie – Route de Saint-Amand*
- **Vendredi 25 septembre** : *Rue du Plessis – Chemin du Plessis – Rue Barbançois – Rue Chenevière Rue Roger Pearron – Impasse du Champ du Puits – Route de Saint-Août – Ruelle aux Veaux*
- **Lundi 28 septembre** : *Route d'Issoudun – Rue du 8 Mai – Les Fosses Chaudes – Rue de l'Ange-Blanc – Chemin de l'Ange-Blanc – Route de La Celle – Rue Jules Ferry - Champs de la Prairie - Rue Louis Demay*
- **Mardi 29 septembre** : *Rue Jean Moulin – Impasse Saint-Lazare*

ATTENTION :

En raison de la crise sanitaire actuelle, le repas des personnes âgées offert par la commune est annulé.

Un colis sera distribué à tous les bénéficiaires âgés de 71 ans et plus.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, veuillez contacter la mairie.

Le journal municipal est une publication de la Ville de Lignières, éditée par ses soins.

Tirage de ce numéro : 700 exemplaires

Directeur de la publication : Hervé Monjoin

Rédacteurs : Élodie Jouin, Marie-José Kuropas, Anne-Marie Charviat, Dominique Champagne

Maquette : Romain Personnat